

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2017030006	03/07/2017

Référence de la décision : A/MC/2017-06-232

Approbation du règlement de sécurité de l'exploitation du Port Autonome de Paris :

A été approuvé, à la demande de la société Port Autonome de Paris, le règlement de sécurité de l'exploitation du Port Autonome de Paris, dans les conditions prévues dans la décision.

Cette approbation est délivrée pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 3 juillet 2022. Cette approbation vaut délivrance de l'agrément de sécurité.